

A Jean

Nous Mr Jean Henry comarant plus curé
perpetuel de l'église parochiale de St Jean
du Breil au diocèse de vaine (Bretagne)
à lui ceux qui approuveront la vente
de telle que la Rege de ce ageans de
Jaime Maistre de la Roche de Roquefaut Marquis
Duy lieu Paphnan fleura la barthe En
un bon placca Et en Verbe et lord de
Messrs les heritiers grans de France
Et la generalité remontrant du vize en
l'an de mon dauid 1668. En pour execution
de cette chose nous avons prouvé de public
par bon due et dimanche de ce h
qui sont de ce h 1. 29. du mon dauid
de l'et nombrer de ce h et au nom
de la dame de par le procés de celle remon
trant les h et heritiers grans de France
au d a ce h et la here de signature de ce h
Marquis de Roquefaut de ce h et de ce h
parents Et de ce h et de ce h que sont contenu
et la copie de ce h et nombrer de ce h et
gref de ce h et heritiers de ce h et de ce h



2